
Madame Anne GENETET
Députée Asie - Océanie - Europe orientale
11ème circonscription des Français établis hors de France

Paris, le 17 janvier 2023

Objet : Mission parlementaire d'évaluation de la réforme de la Caisse des Français de l'étranger (CFE)

Monsieur le Président,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation de la Caisse des Français de l'étranger (CFE).

La CFE est une caisse de sécurité sociale de statut privé avec une mission de service public. L'adhésion est volontaire. C'est une spécificité française et je n'ai pas connaissance d'un équivalent proposé dans un autre pays. Autre particularité importante, contrairement à l'essentiel des assureurs privés, la CFE permet une affiliation sans condition d'âge et sans certificat de bonne santé. La CFE est donc un formidable outil au service de nos communautés partout à travers le monde.

Afin de garantir sa pérennité et sa santé financière, notre Assemblée avait voté à l'unanimité le 12 décembre 2018 la loi portant réforme de la CFE. Celle-ci avait d'ores et déjà été adoptée par le Sénat le 2 février 2018.

L'objectif de cette réforme était d'attirer vers la CFE un maximum de clients de tous âges afin de garantir sa pérennité financière et la solidarité entre ses membres notamment en clarifiant l'offre et en créant de nouveaux droits.

Après bientôt quatre années de mise en place de cette réforme, je me permets de vous suggérer la mise en place d'une mission parlementaire pour faire une première évaluation de la mise en œuvre de la loi votée en 2018.

En outre, il apparaît que la pandémie de Covid 19 a eu pour conséquence une désorganisation de la CFE et des délais de traitement fortement rallongés. Je suis de plus en plus souvent interpellée par mes concitoyens d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale, insatisfaits du service rendu par la CFE.

A cette inquiétude s'ajoutent les effets de plus long terme de la pandémie et maintenant de la guerre en Ukraine sur la mondialisation. En effet, le retour des risques géopolitiques est désormais au cœur des stratégies des entreprises qui sont en train de réorganiser leurs chaînes de valeurs. Cette tendance conjuguée à la nécessaire transition écologique pourrait avoir pour conséquence un rétrécissement significatif de nos communautés à l'étranger. C'est un risque

supplémentaire pour la CFE qui a déjà perdu des contrats importants avec des entreprises françaises.

Ainsi, il me semble que notre Assemblée et en particulier votre Commission pourraient se saisir de ce sujet primordial pour les Français de l'étranger mais également pour nos entreprises à l'international de l'évaluation de la réforme de la CFE.

Je me tiens à votre disposition et à celle de votre équipe pour tous compléments d'informations.

Espérant que cette situation retienne votre bienveillante attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Anne Genetet



Monsieur Jean-Louis Bourlanges
Président de la Commission des Affaires étrangères
Assemblée nationale
75007 Paris